



**LE
MOIS
DE LA
PHOTO**

.appel à projets

jusqu'au 24 mai 2026

14e édition



.Appel à projets 14e édition

23 avril 2026 : Lancement de l'appel à projets

24 mai 2026 : Clôture des candidatures

1re quinzaine de juin : Jury

2e quinzaine de juin : Annonce des lauréat·es

Du 2 au 6 novembre 2026 : Montage des expositions

Du 7 au 29 novembre 2026 : Festival Le Mois de la Photo
(Vernissage samedi 7 novembre)

29 et 30 novembre 2026 : Démontage des expositions

LE MOIS DE LA PHOTO 2026

À l'occasion de sa 14e édition, Le Mois de la Photo lance un nouvel appel à projets pour son exposition collective à l'Ancien musée de Peinture, cœur du festival. Chaque année, le festival met en lumière la création photographique contemporaine tout en affirmant son engagement pour la transmission, la participation et l'éducation à l'image.

Temps fort de la photographie ancrée dans le paysage culturel grenoblois, Le Mois de la Photo est organisé par **La Maison de l'Image**, héritière du Centre audiovisuel fondé en 1972 à la Villeneuve. Il s'appuie sur un réseau d'une trentaine de lieux partenaires et propose, à l'échelle de la métropole et au-delà, une programmation riche d'expositions et de regards.

Souffles du monde. **Cadrage, décadage**

Une image ne montre jamais tout : elle cadre, elle choisit, elle écarte.
Que choisissons-nous de rendre visible ? Que laissons-nous hors champ ?

À l'occasion du Bicentenaire de la photographie, Le Mois de la Photo 2026 invite les artistes à explorer ce que les images disent de notre manière d'habiter un monde en transformation. Entre bouleversements écologiques, mutations sociales et récits intimes, les photographies façonnent notre perception du réel. Elles peuvent documenter, révéler, troubler nos certitudes et déplacer nos manières de voir.

Nous recherchons des propositions qui interrogent le regard : des projets où le cadrage – et le décadage – deviennent des gestes sensibles et critiques.

Toutes les écritures sont possibles : documentaires, artistiques, expérimentales. Une attention particulière sera portée à la singularité du regard, à la qualité de l'écriture photographique et aux formes qui renouvellent les manières de raconter.

Les artistes sélectionné·es seront exposé·es à l'Ancien musée de Peinture, place de Verdun à Grenoble. La scénographie sera conçue en dialogue avec la direction artistique du festival et les artistes lauréat·es.

LA MAISON DE L'IMAGE

La Maison de l'Image est une association grenobloise dédiée à la création artistique et à l'éducation aux images. Depuis plus de 50 ans, elle accompagne la découverte, la pratique et la réflexion autour de la photographie, de l'audiovisuel et des usages numériques, auprès de tous les publics.

Ancrée dans le quartier de la Villeneuve, dans la continuité du Centre audiovisuel fondé en 1972, elle développe des projets à la croisée de la création, de la transmission et de la participation. Elle anime le médialab *Studio 97*, organise *Le Mois de la Photo* et des rencontres professionnelles, et porte des projets participatifs comme l'émission *Dédales et des gens*.

LARGE SÉLECTION

En complément des lauréat·es de l'exposition collective, le jury pourra proposer une sélection élargie de projets à certains lieux partenaires du festival. Ces projets pourront ainsi être intégrés à la programmation du Mois de la Photo, selon les choix et les modalités propres à chaque lieu. Les conditions d'accueil (exposition, budget, accompagnement) sont définies directement avec les structures partenaires.

JURY

Le jury est composé de professionnel·les de la photographie et du champ culturel, ainsi que de partenaires institutionnels et de bénévoles de l'association. La liste de ses membres est consultable sur le site de La Maison de l'Image.

ENGAGEMENTS

Les lauréat·es s'engagent à :

- Participer à l'accrochage entre le 3 et le 6 novembre 2026 (présence à définir en lien avec l'équipe).
- Être présent·es lors du vernissage le samedi 7 novembre 2026.
- Participer, dans la mesure du possible, au démontage le dimanche 29 au soir et lundi 30 novembre 2026.

La Maison de l'Image s'engage à :

- Verser un droit de représentation de 400 €, sur présentation d'une facture.
- Accorder une aide à la production, sur justificatifs, dans le cas où l'œuvre n'est pas déjà produite, dans la limite de 500 €. Les œuvres réalisées restent la propriété de l'artiste à l'issue du Mois de la Photo.
- Prendre en charge les frais de déplacement et organiser un hébergement chez l'habitant.
- Assurer la promotion de chaque artiste sur les différents supports de communication. Dans ce cadre, les artistes autorisent la reproduction de leurs œuvres à des fins de communication, sans contrepartie financière.
- Assurer l'accueil des publics et la médiation autour des expositions.

L'envoi du dossier de candidature implique l'acceptation par les artistes du présent règlement.

POUR CANDIDATER

Envoyer un dossier de candidature au format PDF, **avant le 24 mai 2026 à minuit**, comprenant :

- Le formulaire d'informations *artistes et technique*, complété (à télécharger ici ou à copier-coller ci-dessous).
- Une biographie de l'artiste ou du collectif, accompagnée d'une présentation de la démarche artistique (3 000 signes maximum).
- Une note d'intention du projet (5 000 signes maximum).
- Des visuels de l'œuvre, du projet ou de la série qui détaillent le projet d'exposition (20 visuels maximum).
- Le cas échéant, des propositions d'actions en lien avec les publics (rencontres, ateliers, masterclass...), en précisant si vous souhaiteriez en animer.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Pour toute demande, précision ou information complémentaire, nous écrire à :
actionculturelle@maison-image.fr

Afin de simplifier la réception des dossiers, veuillez réunir l'ensemble des éléments demandés en un seul format PDF.

Objet du mail : « **Appel à projets - NOM Prénom** ».

Fichier zip si < 5Mo ou via un lien de téléchargement (WeTransfer, Smash, etc.) si > 5Mo.

À envoyer à : [**actionculturelle@maison-image.fr**](mailto:actionculturelle@maison-image.fr)

INFORMATIONS

ARTISTES

NOM Prénom :

Nationalité·s :

Date de naissance : JJ/MM/AAAA

Ville/Pays :

Site internet :

Contact :

Êtes-vous affilié·es ou assujetti·es à l'Agessa ? :

Avez-vous un numéro de SIRET ? :

Souhaitez-vous également candidater à la large sélection pour exposer dans d'autres lieux partenaires du Mois de la Photo ? :

TECHNIQUE

Titre du projet :

Le projet est-il déjà produit ? :

Si oui, comment est-il présenté ? (Contrecollé, encadré, légendé...) :

Dimensions :

Si le projet n'est pas produit, précisez les conditions de sa production et sa scénographie. Le descriptif technique doit être précis, étayé si besoin par des devis, et propose un budget de production prévisionnel de 500€ maximum. Il peut comprendre des éléments logistiques, des informations sur les formats et modes de présentation, les valeurs d'assurance... :

 Fiche informations disponible en .doc

La Maison de l'Image
04 76 40 48 37
Le Patio - 97, Galerie de l'Arlequin
38100 Grenoble | Isère
www.maison-image.fr

Le Mois de la Photo
07.11 > 29.11.2026
Tudual Le Brun
Chargé du festival Le Mois de la Photo
actionculturelle@maison-image.fr



La Maison de l'Image

